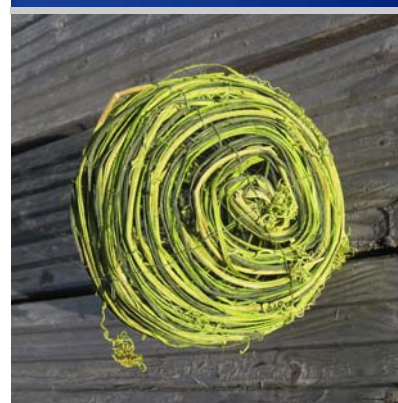


Rapport annuel 2008 du Fonds de prévention du tabagisme



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP

Sommaire

Avant-propos	2
Le fonds de prévention du tabagisme	3
La cinquième année d'exploitation	4
Perspectives	7
Projets bénéficiant d'un soutien	8
Vue d'ensemble	15
La stratégie d'investissement	18
Comptabilité annuelle du fonds de prévention de tabagisme 2008	20
Explications complémentaires sur les détails des comptes annuels	21

Avant-propos

Le fonds suisse de prévention du tabagisme (FPT) sur la bonne voie



Au fil des années, la prévention du tabagisme en Suisse a porté ses fruits puisque les fumeurs sont chaque année moins nombreux. Ainsi, entre 2001 et 2007, la proportion de fumeurs chez les 14 – 65 ans a reculé, passant de 33 % à 29 %. Par ailleurs, la population s'est nettement sensibilisée aux effets néfastes du tabagisme passif.

Malgré ces résultats réjouissants, comparée à 30 pays européens, la Suisse ne figure que dans la deuxième moitié du classement, en 18^e position. En termes d'efficacité des mesures mises en œuvre, elle a donc encore des progrès à accomplir dans les prochaines années.

Le Conseil fédéral a fixé les objectifs en conséquence dans le nouveau Programme national tabac (PNT) 2008 – 2012 qui sert également de base stratégique au fonds de prévention du tabagisme : réduction de 20 % du nombre de consommateurs de tabac et réduction de 80 % de la proportion de personnes exposées au tabagisme passif durant sept heures par semaine voire davantage.

L'année écoulée a également été couronnée de succès pour le fonds de prévention du tabagisme. A la suite du rapport d'évaluation externe du FPT globalement réjouissant dont il a pris connaissance en juin, le Conseil fédéral a donné au service chargé de la gestion du FPT les moyens d'optimiser son potentiel en développant des activités supplémentaires, ce qui contribuera à renforcer encore l'efficacité de la prévention du tabagisme en Suisse.

L'évaluation a par ailleurs remis en question plusieurs aspects de la direction stratégique du fonds qui, comme l'a décidé le Conseil fédéral, seront clarifiés lors de l'élaboration de la loi fédérale sur la prévention et la promotion de la santé. Les instruments prévus par la loi – « objectifs nationaux » et « stratégie du Conseil fédéral » – pourraient constituer une réponse judicieuse aux questions soulevées. Enfin, la pérennisation du fonds sera également examinée dans ce cadre. Ainsi, l'avenir du fonds de prévention du tabagisme dépend, dans une large mesure, de l'entrée en vigueur de la loi fédérale susmentionnée ainsi que de sa forme.

En ma qualité de vice-directeur de l'OFSP et de nouveau responsable de l'unité de direction Politique de la santé de l'OFSP, je suis très heureux de soutenir le service chargé de la gestion du fonds de prévention du tabagisme face aux défis qu'il aura à relever. Je remercie ses membres ainsi que toutes les personnes impliquées de leur engagement en faveur d'une meilleure santé et d'une meilleure qualité de vie.

Stefan Spycher
Vice-directeur de l'OFSP

Le fonds de prévention du tabagisme

Le fonds de prévention du tabagisme a pour objectif de financer des mesures de prévention visant à réduire de manière efficace et durable la consommation de tabac. Les ressources dont il dispose sont allouées aux domaines d'action suivants :

- empêcher le début de la consommation de tabac ;
- promouvoir l'arrêt de la consommation de tabac (sevrage) ;
- protéger la population du tabagisme passif ;
- sensibiliser et informer le public ;
- développer le réseau des organisations actives dans la prévention du tabagisme et créer les conditions-cadre favorisant la prévention ;
- promouvoir la recherche.

Les projets soutenus par le fonds de prévention du tabagisme doivent satisfaire à des exigences qualitatives élevées et contribuer à la stratégie nationale de prévention du tabagisme. La stratégie actuellement en vigueur est fixée dans le Programme national tabac 2008 – 2012.

Le fonds est financé par une redevance de 0,13 centime par cigarette vendue en Suisse (2,6 centimes par paquet) et il est géré par un service rattaché à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

La cinquième année d'exploitation

Demandes de financement

Le fonds est chargé de financer, sur la base des demandes reçues, des mesures de prévention du tabagisme, qui concourent efficacement et durablement à diminuer la consommation de tabac. Le service de gestion réceptionne les demandes, examine leur conformité au but du FPT, leur qualité et leur incidence sur le portefeuille du fonds, et assure la coordination de la procédure d'évaluation dans son ensemble. En outre, ce service fait office de secrétariat pour la commission consultative d'experts du FPT : il obtient les expertises nécessaires, établit les dossiers, planifie et organise les réunions. A l'issue du processus d'évaluation, il applique les décisions du FPT.

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2008, le fonds de prévention du tabagisme a reçu au total 50 demandes.

Demandes de financement – Statistique comparative des quatre dernières années d'exploitation du fonds

Total des demandes	2005		2006		2007		2008	
	77	100%	64	100%	65 ¹	100%	50	100%
Agréées	40	52%	26	40%	32	49%	19	38%
Refusées	26	34%	28	44%	21	32%	22	44%
En phase de remaniement²	4	5%	7	11%	12	19%	7	14%
En traitement auprès du FPT	7	9%	0	-	0	-	0	-
Selon contre-proposition³ du FPT	0	-	3	5%	0	-	2	4%

Les chiffres de la première année d'exploitation peuvent être consultés dans les rapports annuels précédents.

La commission d'experts du fonds de prévention du tabagisme

Le FPT est assisté lors de l'évaluation des demandes par une commission d'experts dont les tâches sont fixées dans l'ordonnance sur le Fonds de prévention du tabagisme. Celle-ci garantit que les décisions sont prises sur des bases techniques, scientifiques et politiques larges. Sur la base des expertises externes et des rapports du service, la commission examine les demandes et formule ses recommandations à l'endroit du fonds.

En 2008, la commission d'experts du FPT se composait des membres suivants :

Président

D^r **Georges Demierre**, ancien médecin cantonal de Fribourg

¹ Déduction faite de la demande retirée par son auteur.

² Une partie des demandes renvoyées pour être complétées sont parvenues au fonds en 2007. Elles figurent dans ce tableau sous les demandes agréées ou refusées.

³ La demande initiale n'a pas été approuvée, mais le FPT a fait une contre-proposition au requérant, qui a été financée depuis lors.

Membres

P^r **Rainer Hornung**, Université de Zurich

P^r **Claude Jeanrenaud**, Université de Neuchâtel

D^r **Brian Martin**, Haute école fédérale de sport, Macolin

D^r **Irène Renz**, Responsable Promotion de la santé, Bâle-Campagne

D^r **Roy Salveter**, Office fédéral de la santé publique (à partir de septembre)

D^r **Flavia Schlegel**, Office fédéral de la santé publique (jusqu'en août)

Mme **Barbara Weil**, Swiss Medical Association FMH (à partir de mars)

La commission d'experts a émis ses recommandations à l'égard du FPT pour chacune des 50 demandes.

Fin août, le D^r Flavia Schlegel a quitté l'Office fédéral de la santé publique. Le D^r Roy Salveter, responsable de la division Programmes nationaux de prévention de l'OFSP a été nommé comme nouveau membre par le conseiller fédéral Pascal Couchepin, chef du Département fédéral de l'intérieur.

Communication

Le fonds de prévention du tabagisme fournit des informations essentiellement par le biais du site www.prevention-tabagisme.ch. On y trouve tous les documents de base, les informations et les instruments nécessaires. En outre, ce site informe sur les projets agréés et fournit des indications sur leur organisme financier ainsi que sur le montant du financement accordé.

La Newsletter FPT rend compte trois fois par an, et en trois langues, des derniers projets financés par le fonds de prévention du tabagisme, des enseignements tirés des projets terminés et d'autres actualités concernant le fonds. En outre, cette Newsletter propose des informations générales et des conseils. On peut s'y abonner et consulter l'ensemble des Newsletters parues jusqu'à présent à l'adresse suivante : www.prevention-tabagisme.ch.

Il est recommandé aux requérants de s'abonner à la Newsletter pour obtenir les informations qui les intéressent.

Le service de gestion donne en outre, en coordination avec la section Communication de l'OFSP, des informations aux médias et établit les rapports annuels à l'intention des autorités de surveillance et des cercles intéressés.

Evaluation du FPT

En 2006/2007, le FPT a été soumis à une évaluation externe complète, dont le rapport annuel FPT 2007 donnait déjà un compte rendu détaillé.

Voici, pour mémoire, les principaux résultats de l'évaluation :

- Le fonds est bien organisé, les critères d'évaluation des demandes sont standardisés et respectés, les ressources sont bien réparties : le fonds est entièrement opérationnel malgré sa faible dotation en personnel.
- Le fonds répartit ses moyens financiers en se fondant sur des bases reconnues par les acteurs de la prévention du tabagisme.
- Le fonds bénéficie d'une acceptation générale et représente un pilier important de la prévention du tabagisme en Suisse.

- Selon les évaluateurs, la mise en application actuelle du fonds n'est pas optimale pour développer une prévention du tabagisme stratégiquement uniforme et cohérente au plan national. Une révision de l'ancrage et de la structure du fonds est par conséquent recommandée à moyen terme.

Indépendamment du type de mise en application, l'équipe d'évaluation recommande d'envisager les solutions suivantes pour optimiser l'activité opérationnelle :

- amélioration du controlling ;
- mise en place de la gestion de l'efficacité ;
- renforcement de la qualité des projets et des demandes grâce à l'extension de l'activité de conseil et de formation aux demandeurs ;
- mise au concours active de projets ;
- petite révision de la stratégie d'investissement sur la base du Programme national tabac 2008 – 2012.

Le rapport d'évaluation peut être téléchargé sur le site du FPT en version intégrale (seulement en allemand) ou abrégée (en français, allemand et italien).

En juin 2008, le Conseil fédéral a pris connaissance du rapport d'évaluation et accordé un poste supplémentaire (60%) pour mettre en œuvre les recommandations de l'évaluation concernant le controlling et la gestion de l'efficacité. Mis au concours par le FPT en juillet 2008, ce poste sera pourvu en 2009. Ce renfort en personnel au service de gestion permettra aussi de concrétiser, dans certaines limites, la possibilité de mise au concours active de projets déjà consignés dans l'ordonnance. Par contre, il n'est toujours pas possible d'augmenter l'activité de conseil et de formation propre du service de gestion (pour un supplément d'information, se reporter au chapitre « Perspectives »). Par ailleurs, le Conseil fédéral a décidé de régler la question de mise en application définitive du FPT ainsi que de sa gestion stratégique dans le cadre de la loi fédérale sur la prévention et la promotion de la santé.

Perspectives

En 2009, le service de gestion se concentrera, outre sur le processus d'évaluation des demandes, également sur la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation.

Gestion de l'efficacité et controlling

La conceptualisation, la mise en place et l'ancrage d'un système de gestion de l'efficacité ainsi que l'optimisation du controlling sont les principaux piliers du nouveau poste créé au sein du service de gestion du FPT. Le service de gestion informera les bénéficiaires de subvention des conséquences, par le biais de la Newsletter.

Renforcement de la qualité des projets et des demandes – « QualiPlus »

Les dernières années, 37 % en moyenne (+/- 9 %) des demandes avaient dû être refusées en raison de leur qualité insuffisante ; à ce jour, toujours aucune amélioration dans ce domaine n'a été constatée. C'est la raison pour laquelle le FPT accorde une très haute importance à cette recommandation de l'évaluation et a décidé de mettre en place une aide gratuite aux requérants, sous forme de prestation de service externalisée, pour leur permettre de travailler la qualité de leur projet. Les requérants peuvent ainsi bénéficier d'un conseil et d'une assistance pour améliorer leur savoir-faire au fil du projet.

L'offre « QualiPlus » sera mise au concours dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce début 2009.

Mise au concours active de projets

Le service de gestion du fonds de prévention du tabagisme accomplira cette mission, qui est déjà prévue dans l'ordonnance sur le Fonds de prévention du tabagisme, à partir de 2009. Les projets à mettre au concours seront sélectionnés en fonction d'analyses des besoins et du Programme national tabac 2008 – 2012. Pour ce qui est de la fixation des priorités, la commission d'experts assumera une fonction consultative pour le FPT.

Le premier appel d'offres aura lieu en janvier 2009 et concernera l'offre de conseil « QualiPlus ».

Stratégie d'investissement

L'adéquation de la stratégie d'investissement avec le nouveau Programme national tabac 2008 – 2012 a pu être contrôlée durant l'année sous revue sans qu'un ajustement soit jugé nécessaire.

Projets bénéficiant d'un soutien

Vue d'ensemble des prestations financières

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2008, le fonds de prévention du tabagisme a reçu au total 50 demandes. 19 projets ont été agréés. Le fonds a soumis et financé deux contre-propositions.

Demandes		Statut		
– Demandes 2008	50	– agréées	19	CHF 12'834'155
		– en phase de remaniement	7	CHF 2'952'701
		– refusées	22	CHF 12'524'765
		– projets selon la contre-proposition du FPT	2	CHF 140'000.--
	50		50	CHF 28'451'621

Le chapitre suivant présente les **projets agréés** durant cette même période. L'ordre de présentation reprend les divers domaines d'activité dans lesquels le fonds de prévention du tabagisme soutient des projets.

Empêcher le début de la consommation de tabac

Expérience non-fumeur 2008-2010

L'Association suisse pour la prévention du tabagisme et les organisations cantonales de prévention du tabagisme organisent le concours « Expérience non-fumeur » dans le cadre duquel les élèves du secondaire s'engagent collectivement à ne pas fumer durant six mois. À l'issue du concours, un tirage au sort aura lieu parmi les classes qui auront respecté toutes les conditions de participation et les gagnants se verront attribuer des bons de voyage.

Durant l'année scolaire 2006/2007, l'efficacité d'« Expérience non-fumeur » a fait l'objet d'une évaluation indépendante dans des classes de 7^e et de 8^e année. Il résulte de ce suivi scientifique, entre autres conclusions, que la stratégie permet de mieux informer les jeunes : à l'issue des six mois de concours, ces classes participantes sont bien mieux familiarisées avec les avantages qu'il y a à ne pas fumer et avec les inconvénients liés à la consommation de tabac. Les recommandations issues de l'étude seront mises à jour cette année, parallèlement à la poursuite d'« Expérience non-fumeur ».

Prévention interactive du tabagisme sur www.ciao.ch (3^e étape)

Plate-forme d'information et de conseil interactive destinée aux jeunes de Suisse romande, www.ciao.ch traite de thèmes aussi divers que la sexualité, les drogues, la santé ou les relations. En décembre 2008, le FPT a approuvé la 3^e étape du projet, qui permettra à la fois de poursuivre l'exploitation du site Internet et de mettre en pratique les améliorations préconisées dans le cadre de l'évaluation effectuée. Il s'agira notamment de rédiger des informations plus spécifiques dans le domaine du tabagisme et d'optimiser la navigation sur www.ciao.ch. En outre, un blog sera développé et les jeunes seront davantage impliqués dans l'élaboration du site Internet par le biais de groupes de discussion et de questionnaires en ligne.

Promouvoir le sevrage du tabagisme

Coaching santé : promouvoir dans les cabinets médicaux l'adoption d'un comportement sain

Le projet de coaching santé est un programme du Collège de Médecine de Premier Recours (CMPR) axé sur les comportements sanitaires à risque. Il a pour but de recenser les patients ayant des comportements à risque - consommation de tabac et d'alcool, surpoids, manque d'exercice, mauvaise alimentation, stress -, de les sensibiliser à ces problèmes et de les motiver à en changer. Les médecins de famille ou de premier recours disposeront ainsi, dans leur cabinet, d'une panoplie d'instruments et d'instructions utiles pour guider leur action. Ces instruments doivent les aider à aborder plus efficacement les comportements sanitaires à risque avec leurs patients et à mieux conseiller ces derniers. Ainsi, les patients seront amenés à réfléchir plus souvent à l'intérêt d'adopter des comportements plus sains, à transposer ces bonnes intentions dans les faits et à s'y tenir. Il s'agit en définitive d'accroître le nombre des personnes qui vivent sainement dans les tranches d'âge moyennes.

Le programme de coaching santé sera réalisé en collaboration avec la Société de médecine du canton de St-Gall à titre de test sur le terrain dans 20 cabinets médicaux réunissant 4000 patients. Il s'agira en particulier d'évaluer les incidences et les coûts.

Le fonds prend en charge environ un tiers du coût du projet.

J'arrête de fumer, mais j'ai peur de grossir!

L'Antenne des Diététiciens Genevois (ADiGe) crée un cours bimensuel et gratuit sur l'alimentation destiné spécifiquement aux personnes souhaitant entreprendre un sevrage tabagique ou en cours de sevrage ainsi qu'à leur entourage.

La désaccoutumance au tabac est difficile, non seulement en raison des dépendances physique et psychique induites par la nicotine mais également par la crainte et/ou la survenue d'une prise de poids. Les préoccupations pondérales font partie des nombreux facteurs qui peuvent inciter le maintien ou la reprise du tabac. La crainte de prendre du poids est considérée comme un obstacle majeur au sevrage.

Le cours sera gratuit afin qu'aucune classe sociale ne soit écartée. Il abordera les notions d'équilibre alimentaire, proposera des astuces pour éviter les grignotages et permettra d'orienter les participants vers les différents filières d'aide à l'arrêt du tabac.

Augmentation de l'utilisation, optimisation de la qualité et hausse de l'efficacité du programme de prévention du tabagisme sur www.feelok.ch

L'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Zurich souhaite améliorer l'utilisation, la qualité et l'efficacité de la thématique « Tabac » de feelok.

feelok est un programme d'intervention basé sur Internet, qui est employé à l'école et destiné aux élèves âgés de 12 à 18 ans. Le programme comporte onze rubriques liées à la santé, telles qu'amour et sexualité, tabac, alcool, confiance en soi, stress et cannabis. A l'aide de textes, d'animations, de jeux, de vidéos et de tests, les jeunes peuvent obtenir des informations complètes sur ces thèmes, ainsi que des conseils concrets, par exemple, sur la manière d'arrêter de fumer. Ils peuvent en outre échanger leurs expériences avec d'autres jeunes de leur âge. La rubrique consacrée au tabac est précisément l'une des plus utilisées.

L'amélioration de ce programme de prévention du tabagisme doit permettre à feelok de devenir la référence prioritaire pour les adolescents qui souhaitent se pencher sur la question du tabac via Internet dans le cadre de leurs activités scolaires ou sportives. Les enseignants qui souhaitent traiter ce sujet en classe à l'aide d'Internet doivent aussi pouvoir recourir à feelok. Didactique et instructif, cet outil encourage les jeunes à renoncer à la cigarette.

Queer Quit – Développement et évaluation d'un programme d'arrêt du tabagisme destiné aux homosexuels

L'Institut de recherche sur la santé publique et les addictions de l'Université de Zurich (ISGF) développe et teste un programme de sevrage tabagique spécifiquement conçu pour les homosexuels. Des enquêtes ayant révélé que la proportion de fumeurs est beaucoup plus élevée chez ce groupe d'hommes qu'au sein de la population en général, l'ISGF a mené une étude préliminaire afin d'analyser les besoins relatifs à un programme d'arrêt du tabagisme destiné à ce groupe cible et d'élaborer les bases en vue de sa réalisation. Il en ressort que de nombreux homosexuels ont fait plusieurs tentatives - infructueuses - pour arrêter de fumer, qu'ils montrent une grande disposition à renoncer à la cigarette et qu'ils ont une nette préférence pour des interventions spécialement conçues pour eux. Fort de ces résultats, l'ISGF procède, dans le cadre d'un projet pilote, au développement et à la mise en œuvre d'un programme de sevrage repris d'un modèle britannique et adapté aux niveaux culturel et linguistique.

smokeeffects – make up your mind

smokeeffects est un projet d'information et de sevrage du tabagisme lancé en automne 2005 par la Ligue pulmonaire des deux Bâle à l'intention des adolescentes et des jeunes femmes de 13 à 25 ans. Après évaluation de l'avant-projet, déjà financé par le fonds de prévention du tabagisme (FPT), il a été optimisé et entre maintenant dans sa phase principale.

smokeeffects s'articule autour de deux volets. Le premier consiste à prendre de jeunes femmes en photo, puis à retoucher les images au moyen d'un logiciel de morphing afin de leur montrer le vieillissement de leur peau dans 10, 20 et 30 ans selon qu'elles sont fumeuses ou non fumeuses. Elles voient ainsi de leurs propres yeux comment leur visage se marque dans un cas ou dans l'autre. Le deuxième volet est consacré à la désaccoutumance. Des spécialistes de la prévention du tabagisme les informent des effets du tabagisme sur la beauté et la santé ainsi que sur les offres de sevrage.

Le concept a été remanié sur la base des expériences enregistrées dans le cadre de l'avant-projet et des avis exprimés par le groupe cible. Il est désormais organisé à l'échelle régionale sous forme d'ateliers auxquels sont parfois associés des partenaires externes. Les participantes se voient proposer un cadre interactif de réflexion approfondie sur le thème du tabagisme et de la beauté ainsi que des mesures d'accompagnement si elles décident de renoncer à fumer.

Protéger la population du tabagisme passif

Moins de fumée et davantage de santé en prison

La consommation à la fois active et passive de tabac en prison est un problème de santé publique qui aggrave la surmorbidity et la surmortalité parmi les détenus et le personnel pénitentiaire. En Suisse, 80% environ des détenus et une grande partie du personnel carcéral sont des fumeurs actifs. Autrement dit, les personnes qui vivent dans les prisons sont exposées au tabagisme passif de façon quasiment ininterrompue.

Ce projet de l'Université de Genève (Hôpitaux universitaires et Institut de Médecine sociale et préventive) a pour but, à travers une recherche-action, de développer des amorces de solution afin d'améliorer les conditions de vie dans le contexte du tabagisme en milieu pénitentiaire. Il sera mené dans l'établissement de détention préventive de Genève (Champ-Dollon) et dans deux prisons d'exécution des peines, l'une dans le canton de Genève (La Brenaz), l'autre dans le canton de Berne (Witzwil).

De par son approche, cette recherche-action vise les problèmes concrets qui se posent dans la pratique et tend à favoriser une action sociale directe. D'où la démarche participative inhérente au projet. Les changements possibles seront discutés avec tous les intéressés avant leur mise en œuvre. Il est donc probable que les trois établissements adopteront des mesures différentes.

Sensibiliser et informer le public

Campagne nationale de prévention du tabagisme 2009 « La fumée en moins, la vie en plus. »

La campagne de prévention du tabagisme « La fumée en moins, la vie en plus. » est poursuivie en 2009. Des informations sur le contenu de la campagne seront communiquées après son lancement au printemps 2009.

Développer le réseau des organisations actives dans la prévention du tabagisme et créer les conditions-cadre favorisant la prévention

2^e journée sur le thème de la nicotine à la Clinique Barmelweid

Suite au succès, en novembre 2006, de la première journée consacrée à ce thème, une deuxième journée a été organisée le 13 mars 2008 à Barmelweid. La Clinique de Barmelweid a ainsi donné la possibilité aux collaborateurs et collaboratrices d'hôpitaux et d'institutions de santé d'échanger leurs expériences et conclusions, d'acquérir de nouvelles connaissances et d'intégrer des idées novatrices dans le traitement stationnaire et ambulatoire du sevrage tabagique.

Prévention du tabagisme : offre de cours en ligne

Se fondant sur les recommandations du rapport « Evaluation des besoins de formation dans le domaine du tabac », établi sur mandat de le GFD et financé par le fonds de prévention du tabagisme (FPT), le Groupe d'experts FormationDépendance.ch (GFD) (auparavant: Commission d'experts de l'OFSP « Formation continue dans le domaine des dépendances » CFD) crée un portail recensant les offres de formation continue dans le domaine de la prévention du tabagisme. Il s'agit d'une banque de données présentant toutes les offres de formation continue mises sur pied pour les spécialistes des dépendances. Le portail proposera également un cours en ligne (e-learning) consacré à la prévention du tabagisme, qui peut être complété par des modules présentiels. La réalisation de cette partie du projet est coordonnée par le GFD et sa direction confiée à un mandataire externe.

Apprentissage sociétal

Le Groupe d'experts FormationDépendance.ch (GFD) va élaborer sur des bases scientifiques un concept dit d'apprentissage sociétal qu'il fera connaître à travers des conférences et une publication. A partir d'une recommandation évoquée dans le rapport « Evaluation des besoins de formation dans le domaine du tabac » établi à la demande du GFD et financé par le FPT, et conformément au mandat de l'OFSP, le GFD va se consacrer aux processus d'apprentissage sociétal, c'est-à-dire aux processus d'échange et d'apprentissage entre les milieux spécialisés, la politique, l'économie, les médias et la « société civile ». La première étape consistera à définir la notion d'apprentissage sociétal. Il s'agira de définir comment naissent de tels processus d'apprentissage, comment ils fonctionnent et de quelle façon, grâce à quelles mesures ils peuvent éventuellement être contrôlés. Les premiers enseignements de cette étape seront thématiques et diffusés ultérieurement, lors d'une académie nationale des dépendances, puis au cours de deux forums régionaux organisés respectivement en Suisse alémanique et en Suisse romande. L'académie des dépendances traitera de l'« apprentissage sociétal » comme d'un thème interdisciplinaire : que faut-il entendre exactement par apprentissage sociétal ? Comment les spécialistes et les acteurs du traitement des dépendances peuvent-ils mener des actions sur ce thème, lancer et animer de tels processus ? Quelles mesures sont à la fois efficaces et efficientes ? La conceptualisation se fera à l'aide d'exemples puisés dans le domaine de la prévention du tabagisme. Les experts connaissent les succès marquants de la lutte contre le tabagisme des années passées et en retirent des enseignements qu'ils transposent dans d'autres domaines.

Le fonds participe au projet à hauteur de 43 %.

Prévention du tabagisme : stratégie en matière de formation continue (normes et centres d'excellence)

Le Groupe d'experts FormationDépendance.ch (GFD) mène une étude approfondie visant à mettre en œuvre des mesures de formation continue dans le domaine de la prévention du tabagisme et élabore des normes en vue de leur uniformisation.

L'auteur du rapport « Évaluation des besoins de formation dans le domaine du tabac », établi sur mandat du GFD et financé par le fonds de prévention du tabagisme (FPT), recommande de créer un centre d'excellence national. Rattaché à des institutions existantes, celui-ci aurait pour mission de définir, pour la formation continue dans le domaine de la prévention du tabagisme, des normes homogènes et contraignantes (diplôme fédéral), d'en contrôler le respect et d'accréditer des établissements de formation.

Fort de cette recommandation, le GFD mène une étude approfondie afin, notamment, de définir quels partenaires (centres d'excellence) peuvent participer à l'élaboration des normes, puis veiller régulièrement à ce qu'elles soient respectées, mais aussi de spécifier le mode de reconnaissance des différentes formations continues.

Dans un second temps, il est prévu d'élaborer les normes requises pour ces dernières. Selon le type de collaboration arrêté avec les prestataires, elles seront consignées sous la forme d'un profil de compétences ou d'un programme d'études cadre.

Gestion des connaissances

L'Association suisse pour la prévention du tabagisme (AT) – organisation faîtière et professionnelle pour la promotion d'une vie sans tabac – entend développer et consolider son système de gestion des connaissances afin de soutenir les spécialistes de la prévention du tabagisme et d'informer les médias, la population et les autorités.

L'AT se fixe pour objectif de fournir des informations de haute qualité en priorité aux organisations et institutions œuvrant dans le domaine de la prévention du tabagisme, mais aussi aux médias, à la population et à des groupes cibles spécifiques. Elle entend les mettre au courant - spontanément ou à leur demande - des principaux développements survenus dans ce secteur et se tient à disposition tous les jours pour leur donner des renseignements. L'association établit en outre une liste des projets menés en Suisse et des organisations du pays actives dans la prévention du tabagisme.

Promouvoir la recherche

Impact du dépistage de l'athérosclérose carotidienne pour l'aide à l'arrêt du tabac

La Polyclinique Médicale Universitaire de Lausanne (PMU) conduit une étude randomisée pour évaluer si le dépistage des plaques d'athérosclérose augmente les taux de cessation tabagique et améliore le contrôle d'autres facteurs de risque cardiovasculaire.

La présence de plaques d'athérosclérose, mesurée par un ultrason carotidien, augmente le risque d'événements cardiovasculaires futurs, indépendamment des autres facteurs de risque cardiovasculaire. Le dépistage des plaques pour motiver les patients à l'arrêt du tabac et le contrôle d'autres facteurs de risque cardiovasculaires n'a été que peu étudié. En particulier, très peu d'études randomisées bien conçues sont disponibles sur l'efficacité d'un tel dépistage en tant qu'outil motivationnel.

Dans une étude randomisée aux Seychelles, le dépistage des plaques d'athérosclérose a augmenté le taux d'arrêt du tabac rapporté par les fumeurs, mais sans validation biochimique de cette cessation tabagique et chez des fumeurs avec une faible dépendance à la nicotine. Par une étude randomisée, la PMU veut confirmer ces résultats chez des fumeurs avec une plus grande dépendance, et examiner l'impact du dépistage de plaques d'athérosclérose sur le contrôle d'autres facteurs de risque cardiovasculaire (cholestérol, tension artérielle, ...). Une étude pilote de la PMU (publiée dans *Nicotine & Tobacco Research* 2008) a montré des résultats prometteurs de cette stratégie nécessitant de confirmer la validité de cette approche par une grande étude randomisée regroupant 530 fumeurs des deux sexes.

Les coûts de santé générés par l'exposition au tabagisme passif

L'Institut de médecine sociale et préventive (ISPM) de l'Université de Berne, en coopération avec la Ligue pulmonaire suisse et la société Ecoplan, vise à déterminer les coûts de santé liés à l'exposition au tabagisme passif en Suisse.

Il ressort d'études menées dans divers pays que l'instauration d'interdictions de fumer dans les lieux publics se traduit par une réduction quantifiable des admissions hospitalières pour infarctus du myocarde. Par le passé déjà, des observations épidémiologiques ont mis en évidence de nombreux autres effets nocifs pour la santé en rapport avec l'exposition au tabagisme passif.

La présente étude vise à déterminer comment l'exposition au tabagisme passif influe sur la mortalité et le système cardiovasculaire, au travers d'une méta-analyse de la bibliographie scientifique disponible sur le sujet. C'est sur cette base que sont quantifiées, pour la santé publique et donc la population suisse, les incidences financières de l'exposition actuelle au tabagisme passif.

La démarche adoptée permet d'évaluer les dommages pour la santé qui sont évitables et, par là, les économies de coûts de santé à attendre de l'instauration dans les lieux publics, y compris les entreprises de restauration, d'une interdiction de fumer à l'échelle nationale.

Monitoring sur le tabac en Suisse (MTS) - Enquête sur la consommation de tabac en Suisse

L'enquête sur le tabagisme en Suisse est réalisée par l'Institut de psychologie de l'Université de Zurich et par le bureau d'études et de communication «Hans Krebs, Kommunikations- und Publikumsforschung».

Pour évaluer, planifier et mettre en œuvre des mesures préventives en matière de tabagisme, il est indispensable de recenser régulièrement les habitudes de consommation des produits du tabac en Suisse.

Le Monitoring sur le tabac recense, de manière permanente et représentative, la consommation de tabac chez les personnes de 14 à 65 ans domiciliées en Suisse. Depuis janvier 2001, 2500 personnes sont interrogées chaque trimestre par téléphone. Ainsi, les réponses de 10 000 personnes peuvent être analysées chaque année. Ce monitoring est constitué d'un module de base et de plusieurs modules supplémentaires. Le module de base recueille chaque trimestre les données les plus importantes relatives à la consommation de tabac. Les questions peuvent être complétées par des blocs de questions supplémentaires (p.ex. le module supplémentaire destiné aux jeunes) pendant une ou plusieurs périodes de sondage.

Le Monitoring sur le tabac est prolongé, ce qui permettra de récolter de plus amples informations de base concernant le suivi et la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention du tabagisme 2008 - 2012. Les résultats et les rapports à ce sujet sont publiés sur le site dédié au monitoring (http://www.tabakmonitoring.ch/Accueil_fr.html).

En décembre 2008, le FPT a approuvé la prolongation de ce projet jusqu'en 2011.

Consommation de cannabis et de tabac chez les adolescents et les jeunes adultes

L'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP) de l'Université de Lausanne mène une recherche sur les interactions entre la consommation de cannabis et le tabagisme chez les adolescents et les jeunes adultes.

On a longtemps pensé que la tendance à consommer du cannabis était plus fréquente chez les adeptes de la cigarette. Or des recherches récentes montrent qu'une part importante des jeunes consommateurs de cannabis n'ont jamais touché à la nicotine, mais qu'ils présentent davantage de risques de devenir, à long terme, des fumeurs de cigarettes. En termes de santé publique, la dépendance à la nicotine et la consommation durable de cigarettes semblent donc être une conséquence significative de la consommation de cannabis.

L'étude longitudinale de l'IUMSP vise à analyser le lien entre la consommation de cannabis et le tabagisme et à mettre en évidence les facteurs influant sur cette interdépendance. Les données ainsi obtenues servent de base pour la mise sur pied d'interventions préventives visant à empêcher que les fumeurs de cannabis ne passent à la cigarette.

Projets de prévention du tabagisme dans le domaine du sport et de l'activité physique

Projet « Midnight Basketball » en faveur de la jeunesse

L'association Midnight Projekte Schweiz (MPCH) propose aux adolescents un programme de loisirs et de sports facilement accessible et axé sur la promotion de la santé dans un environnement non-fumeurs.

Le travail mené par l'association MPCH vise principalement à créer, le samedi soir, des lieux de rencontre faciles d'accès et à l'abri de toute toxicomanie pour les jeunes de 13 à 17 ans. Toutes les communes de Suisse ou presque disposent de salles de sport qui devraient pouvoir être mises à la disposition des adolescents durant les tranches horaires « délicates ». Pour élargir la perspective, il s'agirait là non seulement du samedi soir, mais aussi des heures creuses du dimanche ainsi que de la période, en semaine, qui sépare la fin de l'école du retour à la maison des parents qui travaillent. Dans le cadre des programmes proposés, ces jeunes, issus pour la plupart de milieux sociaux défavorisés, peuvent exercer des activités physiques, écouter de la musique et s'informer sur toutes les questions de toxicodépendance. Ils sont impliqués dans la planification, la réalisation et la responsabilité des activités et ont le loisir d'assumer toute une série de rôles et de fonctions (coaching, kiosque, musique, etc.).

Vue d'ensemble

Cette vue d'ensemble présente tous les engagements financiers pris par le fonds de prévention du tabagisme en 2008. Dans la plupart des cas, il s'agit d'engagements sur plusieurs années. Les versements se répartissent ainsi sur toute la durée du projet.

Empêcher le début de la consommation de tabac

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant approuvé	Exercice 2008
Expérience non-fumeur 2008-2010	Association suisse pour la prévention du tabagisme (AT Suisse)	01.07.2008 – 31.08.2010	1 429 767	428 930
Prévention interactive du tabagisme sur www.ciao.ch (3 ^e étape)	Association romande CIAO	01.02.2009 – 30.06.2011	369 280	0
Total			1 799 047	428 930

Promouvoir le sevrage du tabac

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant approuvé	Exercice 2008
Coaching santé : promouvoir dans les cabinets médicaux l'adoption d'un comportement sain*	Collège de Médecine de Premier Recours (CMPR)	15.06.2008 – 31.03.2011	536 000	134 000
J'arrête de fumer, mais j'ai peur de grossir!	Antenne des Diététiciens Genevois (ADiGe)	01.08.2008 – 30.06.2010	31 547	16 700
Augmentation de l'utilisation, optimisation de la qualité et hausse de l'efficacité du programme de prévention du tabagisme sur www.feelok.ch *	Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Zurich	01.05.2008- 31.08.2011	616 452	184 935
Queer Quit – Développement et évaluation d'un programme d'arrêt du tabagisme destiné aux homosexuels	Institut de recherche sur la santé publique et les addictions de l'Université de Zurich (ISGF) Zürcher Aids-Hilfe	01.06.2008 – 31.03.2010	313 077	93 922
smokeeffects – make up your mind (projet principal)*	Ligue pulmonaire des deux Bâle	01.10.2008 – 15.01.2012	965 400	0
Total			2 462 476	429 557

Protéger la population du tabagisme passif

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant approuvé	Exercice 2008
Moins de fumée et davantage de santé en prison*	Université de Genève (Hôpitaux universitaires et Institut de Médecine sociale et préventive)	01.01.2009 – 31.12.2010	280 000	0
Total			280 000	0

Sensibiliser et informer le public

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant approuvé	Exercice 2008
Campagne nationale de prévention du tabagisme 2009 « La fumée en moins, la vie en plus. »	Office fédéral de la santé publique OFSP	01.01.2009 – 31.01.2010	3 380 000	0
Total			3 380 000	0

Développer le réseau des organisations actives et créer les conditions-cadre favorisant la prévention

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant approuvé	Exercice 2008
2 ^e journée sur le thème de la nicotine à la Clinique Barmelweid	Clinique Barmelweid	30.04.2007 – 31.05.2008	9 000	9 000
Prévention du tabagisme : offre de cours en ligne	Groupe d'experts FormationDépendance.ch (GFD)	01.05.2008 – 31.01.2012	490 000	49 000
Apprentissage sociétal	Groupe d'experts FormationDépendance.ch (GFD)	01.05.2008 – 30.09.2010	195 000	48 750
Prévention du tabagisme : stratégie en matière de formation continue (normes et centres d'excellence)	Groupe d'experts FormationDépendance.ch (GFD)	01.11.2008 – 30.09.2009	118 495	39 495
Gestion des connaissances*	AT Suisse	15.09.2008 – 31.01.2010	1 329 667	400 000
Total			2 142 162	546 245

Promouvoir la recherche

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant approuvé	Exercice 2008
Impact du dépistage de l'athérosclérose carotidienne pour l'aide à l'arrêt du tabac	Policlinique Médicale Universitaire (PMU) Lausanne	15.05.2008 – 31.03.2010	379 184	126 392
Les coûts de santé générés par l'exposition au tabagisme passif	Université de Berne, Institut de médecine sociale et préventive Ligue pulmonaire suisse Ecoplan - Recherche et conseil en économie et en politique	01.08.2008 – 31.07.2009	197 000	59 000
Monitoring sur le tabac en Suisse (MTS) - Enquête sur la consommation de tabac en Suisse*	Institut de psychologie de l'Université de Zurich Hans Krebs, Bureau d'études et de communication, Zurich	01.01.2009 – 30.06.2011	1 561 418	0
Consommation de cannabis et de tabac chez les adolescents et les jeunes adultes	Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP) de l'Université de Lausanne	01.01.2009 – 01.09.2009	69 868	0
Total			2 207 470	185 392

Projets de prévention du tabagisme dans le domaine du sport et de l'activité physique

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant approuvé	Exercice 2008
Projet « Midnight Basketball » en faveur de la jeunesse	Förderverein Midnight Projekte Schweiz (MPCH)	01.05.2008 – 30.04.2009	563 000	275 400
Total			563 000	275 400

Programmes transversaux intégratifs¹

Projet	Responsables	Durée du projet	Montant approuvé	Exercice 2008
Elaboration d'un programme cantonal de prévention du tabagisme pour le canton de Fribourg (avant-projet)*	CIPRET Fribourg	01.07.2008 – 26.01.2009	70 000	50 000
Elaboration d'un programme cantonal de prévention du tabagisme pour le canton de Vaud (avant-projet)*	CIPRET Vaud	01.07.2008 – 26.01.2009	70 000	50 000
Total			140 000	100 000

* Pour une meilleure lisibilité, le projet n'est présenté que sous un seul des aspects qu'il couvre. Pour le calcul des investissements par domaine, les coûts sont répartis entre tous les domaines concernés.

La stratégie d'investissement

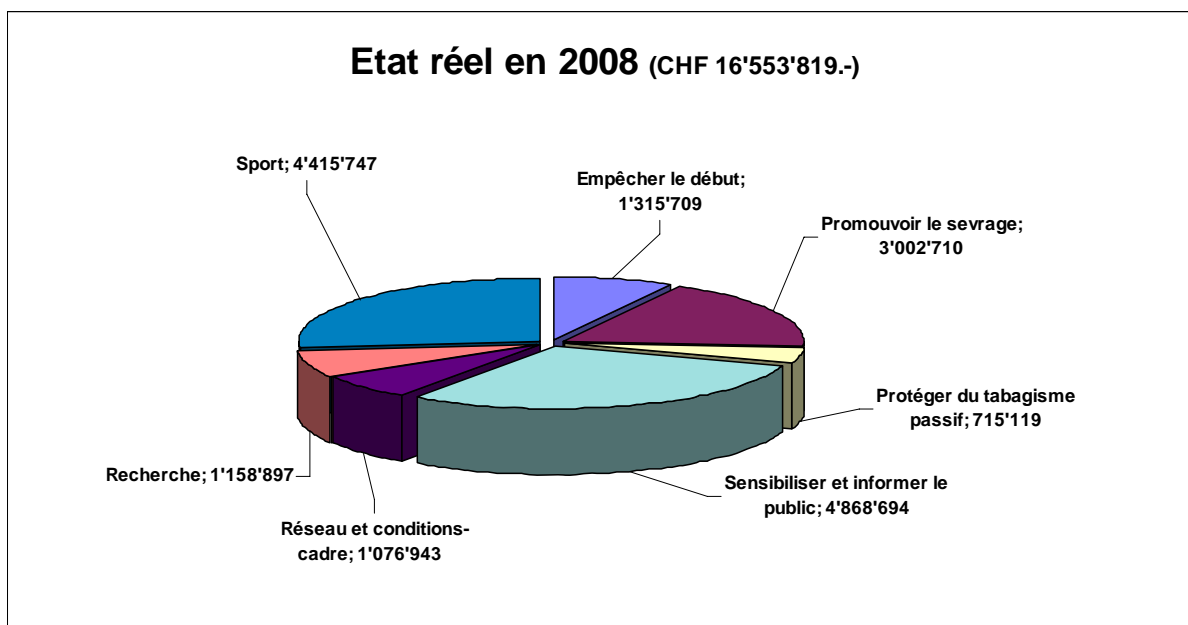
Le fonds dispose, compte tenu de la consommation actuelle de tabac en Suisse, de près de 16 millions de francs par an. L'ordonnance sur le fonds de prévention du tabagisme (OFPT) désigne les domaines d'activité auxquels les moyens financiers doivent être affectés mais ne dit rien de l'allocation des ressources.

La stratégie d'investissement appliquée depuis 2006 (voir www.prevention-tabagisme.ch) livre une clé de répartition qui se fonde sur l'OFPT et prend pour base stratégique le Programme national de prévention du tabagisme 2001-2008, tout en s'inspirant des recommandations internationales en matière d'investissements.

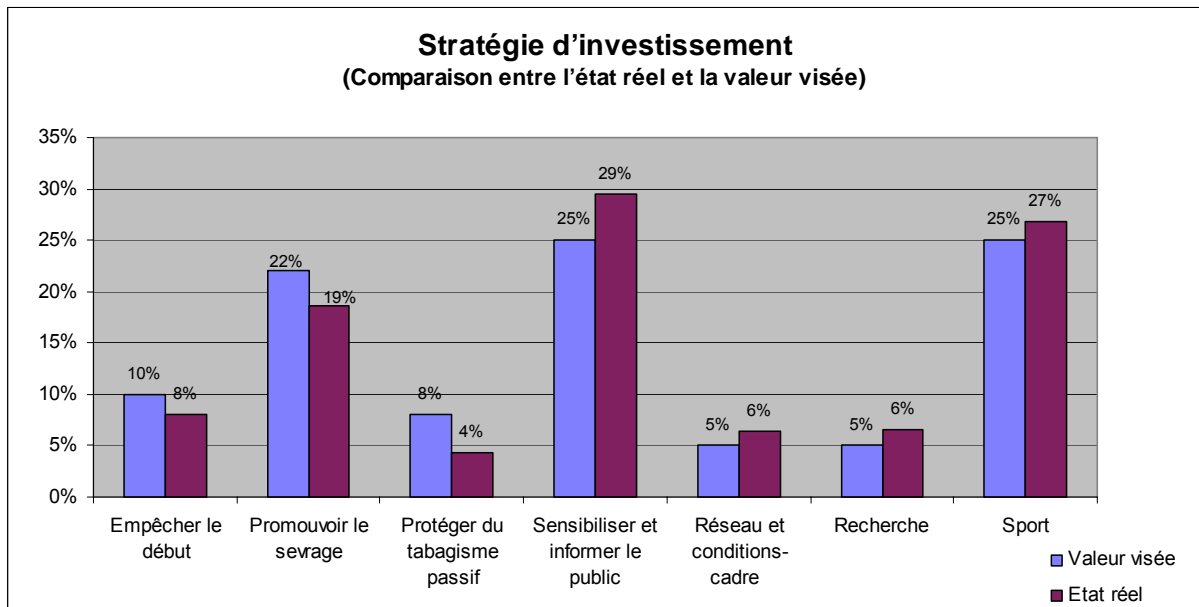
Cet instrument s'est révélé un guide adéquat dans le processus décisionnel. Comme le fonds ne finançait jusqu'à présent les projets que sur la base des requêtes reçues et n'intervenait pas au niveau du portefeuille de projets, il n'a pas été possible d'atteindre les valeurs visées dans tous les domaines. Comme le service de gestion mettra activement des projets au concours à partir de 2009, les valeurs réelles pourraient se rapprocher des valeurs théoriques. Les valeurs effectivement obtenues figurent dans la vue d'ensemble de la page suivante.

Investissements 2008 par domaine d'activité

Le diagramme ci-dessous montre l'ensemble des aides versées en 2008. Il contient, outre les paiements effectués pour les projets nouvellement agréés, selon la vue d'ensemble présentée ci-dessus, les versements issus d'engagements précédents et répartis sur plusieurs années.



Le diagramme ci-dessous compare les investissements (état réel) par domaine d'activité et la stratégie d'investissements (valeur visée) du fonds.



Comptabilité annuelle du fonds de prévention de tabagisme 2008

	Année précédente	Comptes 2008
Report du solde	19 169 586.69	23 782 531.35
Prélèvement des taxes¹	16 855 053.90	15 863 318.50
Intérêts	357 554.75	477 894.35
Remboursements	2 274 903.25	25 578.85
Solde avant déduction des projets et des coûts d'exploitation	38 657 098.59	40 149 323.05
Subventions de projets	-14 391 590.60	-16 553 819.35
Coûts d'exploitation		
– Personnel	- 263 588.00	- 265 923.75
– Expertises	- 32 236.24	- 77 336.06
– Indemnités de la commission ²	- 13 207.00	
– Traductions	- 17 374.80	-16 463.80
– Formation / conférences	- 2 456.90	- 5 519.55
– Frais	- 454.80	- 219.65
– Autres dépenses d'équipement	- 3 658.90	- 362.65
Total des coûts d'exploitation³	- 332 976.64	- 365 825.46
Total des dépenses de projets et des coûts d'exploitation	- 14 874 567.24	-16 919 644.81
Report du solde	23 782 531.35	23 229 678.24

¹ Après déduction d'une commission de perception de 2,5 % de l'AFD

² Désormais incluses dans le poste Expertises.

³ 2,2% chacune des 2 années

Explications complémentaires sur les détails des comptes annuels

Remboursements

Il s'agit de moyens financiers que le FPT avait versés à des projets de tiers et qui, faute d'être pleinement utilisés, lui ont été remboursés.

Contributions à des projets

Le FPT a notamment pour tâche d'allouer des prestations financières à des projets de prévention, sur la base des requêtes reçues. Le montant indiqué représente la somme totale des moyens consacrés à de tels projets en **2008**. Comme les versements s'effectuent en plusieurs tranches tout au long de la durée du projet, et non pas en une seule fois, il ne correspond pas à la valeur totale des projets approuvés (cf. page 8).

Frais d'exploitation du FPT

Les frais d'exploitation du fonds, représentant 2,2 % des charges totales, sont bas. Il faut dire que le service FPT ne dispose que de deux postes équivalents plein temps, ce qui fait que les frais de personnel se limitent à 1,6 % de ses dépenses totales. Ajoutons que le service est rattaché à l'OFSP, qui lui fournit les services suivants non facturés :

- expertises et assistance juridique (division Droit)
- soutien du responsable du service de gestion par le supérieur hiérarchique (chef de l'unité de direction Politique de la santé)
- traductions (Services linguistiques)
- comptabilité et finances (unité de direction Politique de la santé et Service financier)
- coordination des demandes des médias, site Internet (section Communication)
- soutien informatique (section Informatique et gestion des équipements)
- frais généraux : l'office ne facture aucun frais d'infrastructure au fonds

Indemnités de la commission / Expertises

Le service de gestion est soutenu par une commission d'experts (cf. ordonnance sur le Fonds de prévention du tabagisme). Celle-ci contrôle les requêtes et formule ses recommandations à l'attention du FPT. Les taux d'indemnisation, régis par les ordonnances de la Confédération, sont restés inchangés par rapport à l'année précédente.

De plus, toutes les requêtes qui excèdent le montant de 100 000 francs sont transmises pour avis, dans le cadre du processus d'évaluation, à deux experts externes (au niveau suisse et/ou international). En 2007, 72 prises de position ont été demandées au total (8 de plus que l'année précédente). Depuis le 1er janvier 2008, l'établissement des prises de position est rémunéré selon un tarif uniforme de 130 francs de l'heure.

Jusqu'en 2007, les frais d'expertise et les indemnités de la commission étaient représentés séparément, ce qui n'est plus possible, compte tenu des nouvelles prescriptions financières. Pour l'exercice 2008, les indemnités de la commission et les expertises ont été additionnées.

Traductions

Ces coûts se rapportent uniquement aux traductions effectuées à l'extérieur, sur mandat, et non par les services linguistiques de l'OFSP. Les résumés de l'ensemble des projets agréés ainsi que des rapports finaux et de recherche sont disponibles dans les trois langues officielles sur le site Internet du FPT, ce qui génère des coûts de traduction.

Formation / conférences

Cette rubrique comporte les coûts de formation continue et les contributions du personnel du service FPT lors de conférences.

Autres dépenses d'équipement

Cette rubrique contient les frais généraux, comme par exemple les frais de repas lors des réunions.

Aperçu des engagements au 31 décembre 2008

L'exercice du fonds clôture avec un solde de CHF 23 229 678.24 francs. Ce solde et les recettes à venir garantissent que les obligations contractées pour les prochaines années seront honorées.

Engagements pour 2009	Engagements pour 2010	Total des engagements au 31.12.2008 (jusqu'en 2012)
CHF 13 817 674.–	CHF 4 579 823.–	CHF 20 406 838.–

Informations supplémentaires :

Office fédéral de la santé publique
Unité de direction Politique de la santé
Service du fonds de prévention du tabagisme
Téléphone : 031 323 87 66
www.bag.admin.ch
www.prevention-tabagisme.ch